



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 8 octobre 2020 – ARS

ANNEXE: COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Etablissement : Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Etablissement public de santé de ressort régional	
Arrêté n°2020/3063 du 7/10/2020	
1°) au titre des représentants des collectivités territoriales	
maire de la commune siège de l'établissement principal ou représentant qu'il désigne	M. Jeanne BARSEGHIAN
représentant(s) de l'EPCI dont la commune siège est membre ou à défaut représentant(s) de la (des) principale(s) commune(s) d'origine des patients autre(s) que la commune siège de l'établissement principal)	M. le Dr Alexandre FELTZ
président du conseil départemental du département siège de l'établissement principal ou représentant qu'il désigne	M. le Dr Yves LE TALLEC
représentant du conseil départemental du principal département d'origine des patients autre que le département siège de l'établissement principal	Mme Bernadette GROFF
représentant du conseil régional siège de l'établissement principal	Mme Cathy KIENZT
2°) au titre des représentants du personnel	
représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT)	Mme Pascale FROSIO
représentant(s) de la commission médicale d'établissement (CME)	Pr Georges KAL TENBACH Dr Olivier GARBIN
représentant(s) désigné(s) par les organisations syndicales	M. Florent CRETIN M. Christian PRUD'HOMME
3°) au titre des personnalités qualifiées	
personnalité(s) qualifiée(s) désignée(s) par le DG de l'ARS	M. Michel DENEKEN M. Guy VINCENDON
représentants des usagers et personnalité qualifiée désignés par le Préfet de département	M. Jean-Pierre KINTZINGER (AAPEI) Mme Laurence GRANDJEAN (CCA) M. Pascal CHARLES